

# LES DÉPENSES DE SANTÉ EN BRETAGNE

2016



**9 664** millions d'euros



**+ 2,1 % (+ 198,5 M€)**  
**+ 2,1 %**

Cette publication présente une vision globale des dépenses de santé en Bretagne, prises en charge par l'État et l'Assurance Maladie, vers les fournisseurs de soins bretons (professionnels de santé libéraux, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux...).

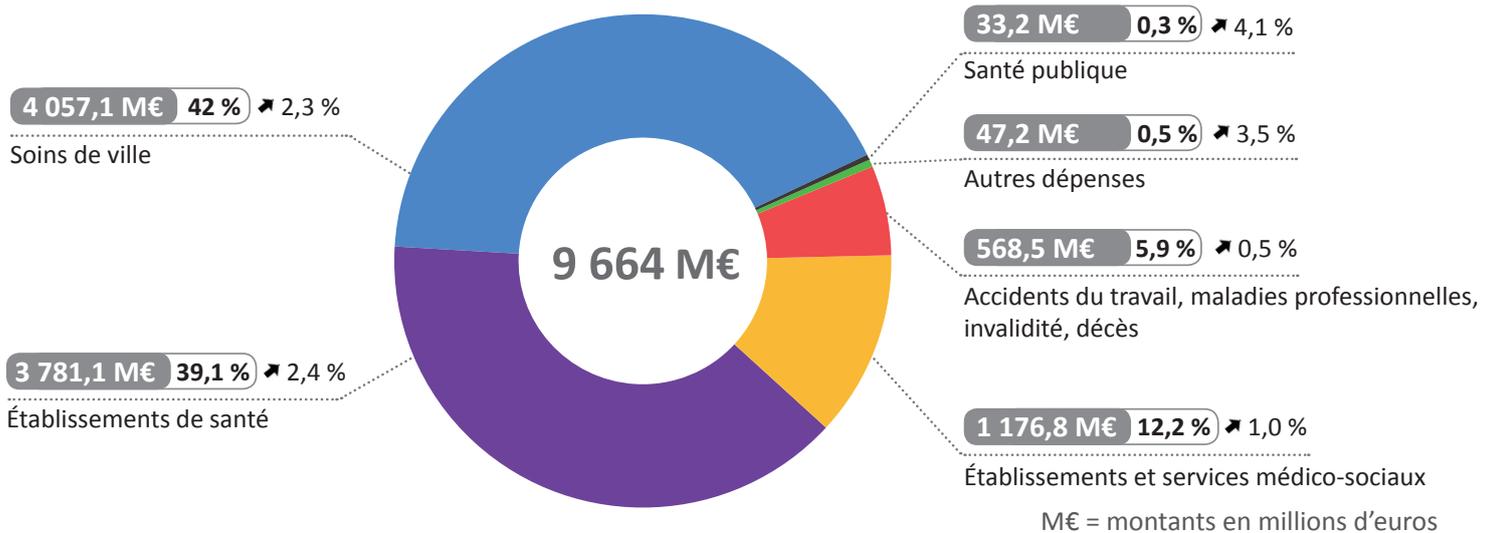


Les habitants de la Bretagne représentent **5 %** de la population française



Les dépenses de santé en Bretagne représentent **4,8 %** de la dépense nationale

## Pour quelle prise en charge ?



### Focus sur le fonds d'Intervention régional (FIR)

+ 0,6 % (+ 1 M€)

Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie  
**18,4 M€**

Développement de la démocratie sanitaire  
**0,2 M€**

Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels  
**42,8 M€**

Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale  
**43 M€**

149,1 M€\*

Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire  
**44,7 M€**

Source ARS Bretagne

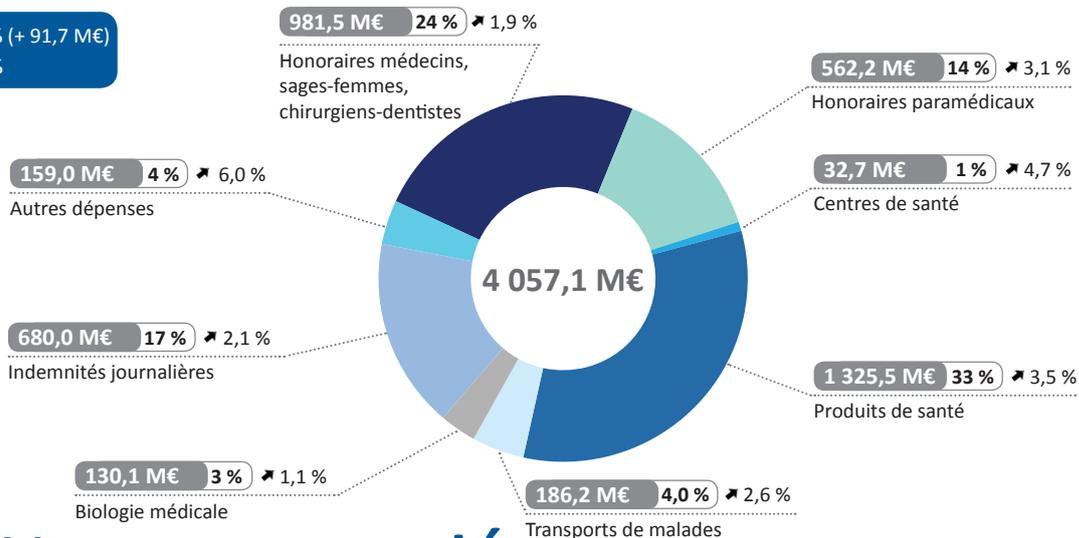
\* Ce montant inclut 1,4 million d'euros provisionné pour des engagements de dépenses 2016, non consommé en 2016.

### Source des données :

Cette publication s'appuie sur les données de l'état financier établi au niveau national qui globalise plusieurs sources de données (données de l'Assurance Maladie, de l'État, de la CNSA et de la caisse des dépôts et consignations) de natures diverses (droits constatés ou dotations allouées). Il ne prend pas en compte la part des dépenses couvertes par les conseils départementaux, les mutuelles ou les usagers.

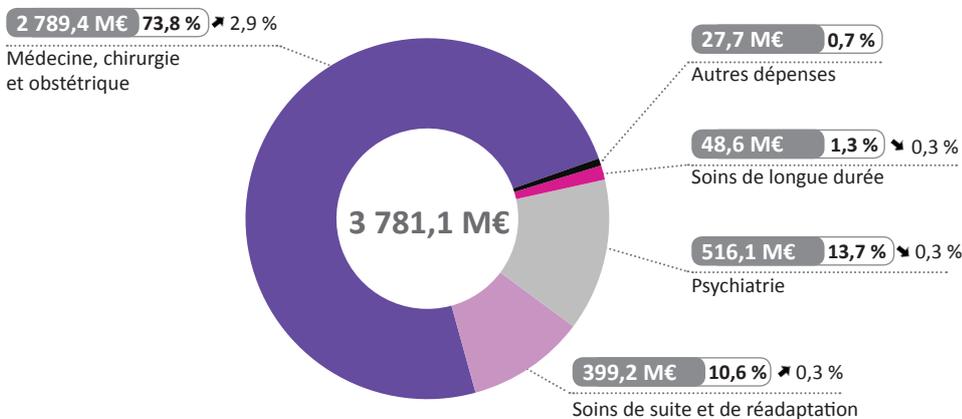
# Les soins de ville

➔ + 2,3 % (+ 91,7 M€)  
+ 2,7 %



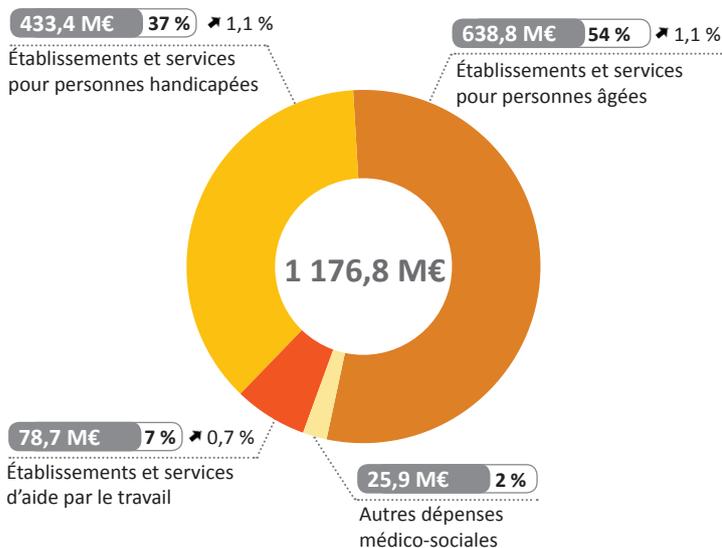
# Les établissements de santé

➔ + 2,4 % (+ 76,8 M€)  
+ 1,8 %



# Les établissements médico-sociaux

➔ + 1,0 % (+ 11,7 M€)  
+ 1,5 %



# La santé publique

Prévention et promotion de la santé, veille et sécurité sanitaire

€ 33,2 millions d'€  
➔ + 4,1 % (+ 1,3 M€)  
+ 6,0 %

7,5 M€	Centre d'examen de santé
5,3 M€	Prévention des risques infectieux et des risques liés aux soins
4,1 M€	Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades
3,5 M€	Prévention bucco-dentaire
3,5 M€	Dépistage des cancers
3,0 M€	Accès à la santé et éducation à la santé
6,3 M€	Autres actions

# Les accidents de travail, maladies professionnelles, invalidité, décès

€ 568,5 millions d'€  
➔ + 0,5 % (+ 3,0 M€)  
+ 1,1 %

# Autres dépenses sanitaires et médico-sociales

€ 47,2 millions d'€

M€ = montants en millions d'euros